

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 22 février 2008
(convocation du 11 février 2008)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Février Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPÉ Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, Mme BURGUIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, Mme DENON-BIROT Marie-Nelly, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NABET Brigitte, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. MARTIN Hugues (à cpter de 11 h 10)
M. FLORIAN Nicolas à M. DUPRAT Christophe
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle (jusqu'à 9 h 50)
M. BELIN Bernard à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 9 h 50)
M. BANNEL Jean-Didier à M. CASTEX Régis
M. BELLOC Alain à M. CASTEL Lucien
M. BENOIT J. Jacques à M MOULINIER Maxime (jusqu'à 10 h 00)
Mme. BRUNET Françoise à M. BANAYAN Alexis
M. CARTI Michel à M. HOUDEBERT Henri
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia

M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANSENCAL Alain à M. JUNCA Bernard
M. MILLET Thierry à M. NEUVILLE Michel
M. PETIT Alain à Mme. DARCHE Michelle
M. POIGNONEC Michel à M. SOUBIRAN Claude
M. PONS Henri à M. SIMON Patrick
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. TAVART Jean-Michel à M. BAUDRY Claude
Mme. VIGNE Elisabeth à M. MERCHERZ Jean

EXCUSE :

M. CANIVENC

LA SÉANCE EST OUVERTE

Etude stratégique et prospective d'un réseau de haltes nautiques - Lancement du marché - Adoption du plan de financement - Convention

Madame CURVALE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Afin de reconquérir le fleuve, de requalifier et redynamiser les secteurs qui le bordent, le Conseil de Communauté a adopté, le 30 juin 2000, puis relancé le 19 septembre 2003, un programme « Plan Garonne » dont les actions réalisées avec les communes répondent à trois objectifs :

- être en relation directe ou fonctionnelle avec le fleuve (ports de plaisance, haltes nautiques, pontons, maisons du fleuve, transports fluviaux...),
- favoriser sa découverte ou sa réappropriation par la population (cheminements, belvédères, bâtiments remarquables...),
- mettre en valeur le fleuve et les espaces naturels liés (berges, marais, zones protégées ou/et expansion des crues...).

Ce programme a permis la requalification ou reconquête des territoires fluviaux, notamment sur Bègles, Bordeaux et Lormont, favorisant une valorisation et une réappropriation par la population. Des cheminements piétonniers et cyclistes sont réalisés le long des berges, des haltes nautiques et deux maisons du fleuve ont été aménagées.

D'autres actions sont menées, participant au rôle de la requalification urbain du fleuve : aménagement des quais et remise en valeur des bassins à flots et maintien de la fonctionnalité des écluses...

Dans l'esprit de cette reconquête, le Conseil de Communauté a entériné, le 22 juin 2007, la proposition de lancement, par la Communauté Urbaine, d'une étude stratégique et prospective d'un réseau de haltes nautiques - porteuse de développement économique et touristique - et de lancer cette réflexion stratégique relevant du Plan Garonne, en partenariat avec le Conseil Régional d'Aquitaine et le Conseil Général de la Gironde.

Au résultat de la consultation menée par la Communauté Urbaine de Bordeaux et, suite à l'audition des candidats, le mieux disant est le groupement constitué par la SARL Oméga Consultants, la SAS SOGREAH CONSULTANTS et la SARL E.A.U (Urbanisme et Paysage), le montant de l'offre est de 56.300 € HT, soit 67.334,80 € TTC.

Compte tenu des aides prévisionnelles apportées par le Conseil Général de la Gironde et par le Conseil Régional d'Aquitaine de 20 % du montant HT chacun, le plan de financement de cette étude stratégique pourrait être assuré selon les participations suivantes :

DEPENSES		RECETTES	
Etudes HT	56.300,00 €	Région Aquitaine	11.260,00 €
T.V.A. 19,6 %	11.034,80 €	Conseil Général de la Gironde	11.260,00 €
		Communauté Urbaine de Bordeaux	44.814,80 €
TOTAL TTC	67.334,80 €	TOTAL	67.334,80 €

Une convention tripartite définit les modalités de financement entre les trois partenaires.

La dépense sera imputée dans le cadre du budget de l'exercice en cours : au chapitre 20, article 2031, Plan Garonne-Etudes ; fonction 8330, CRB D400, Programme HE 00 du budget principal.

Cette étude sera exécutée en deux phases : Etat des lieux : 4 mois et Prospective : 5 mois, délais auxquels devront être rajoutés ceux de la validation.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- entériner la proposition de commande, par la Communauté Urbaine, de l'étude stratégique et prospective d'un réseau de haltes nautiques pour un montant de 67.334,80 € TTC et de passer les conventions tripartites relatives au cofinancement de cette étude par le Conseil Régional d'Aquitaine et le Conseil Général de la Gironde,
- autoriser M. le Président à signer le marché et tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 février 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
7 MARS 2008**

PUBLIÉ LE : 7 MARS 2008

M. Patrick PUJOL